

CONSTRUIRE ET SUIVRE LE PLAN DE FORMATION ET DE DPC

CONTEXTE

Suite à la parution du décret du 21 août 2008, l'ANFH a mis en place plusieurs actions de formation à destination des acteurs de la fonction formation.

Aujourd'hui, la Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences se développe dans les établissements.

Le Développement Professionnel Continu amène une multiplicité d'acteurs à travailler ensemble (services RH, services des affaires médicales, service qualité, médecins) et pourrait se conclure par des actions communes médical/non médical.

L'ANFH Rhône souhaite profiter de ses nouveautés pour faire évoluer son offre de formation en proposant des modules courts (1 à 2 journées) maximum sur des thèmes précis.

OBJECTIFS

Ce module propose un hybride entre formation classique et animation d'une communauté de pratiques.

La question dominante n'est plus celle des apports, mais du partage en matière de stratégies, de méthodes, de pratiques, d'outils. L'angle d'attaque « pratiques » prend une part prépondérante par rapport au registre « cognitif » sans le négliger pour autant.

Le stagiaire acquiert une posture de donneur d'ordre (il passe commande). Sa participation se déplace vers un rôle plus actif et moteur (il co-construit les apports, les méthodes, il fait part de son expérience et tire profit de celles des autres). Les acteurs de la formation prennent ainsi en charge leur professionnalisation, dans une démarche apprenante.

Objectifs

- Mettre en œuvre les différentes étapes d'élaboration et de suivi du plan de formation
- Articuler l'élaboration des plans de formation et de DPC
- Optimiser l'utilisation des fonds de formation
- Résoudre les difficultés liées à la gestion et à la vie du plan de formation
- Communiquer autour du plan de formation

METHODES

Objectifs

- Mettre en œuvre les différentes étapes d'élaboration et de suivi du plan de formation
- Articuler l'élaboration des plans de formation et de DPC
- Optimiser l'utilisation des fonds de formation
- Résoudre les difficultés liées à la gestion et à la vie du plan de formation
- Communiquer autour du plan de formation

INTERVENANT

ECS Compétence - Alain FRAIGNEAU

PUBLICS CONCERNES

Responsables et chargés de formation

DUREE

1 à 2 jours selon les besoins identifiés par questionnaire préalable

CONTACTS

Lydia RIVAT
Conseillère en Formation
04.72.82.13.24
l.rivat@anfh.fr

Clélia DUMONT
Conseillère en Formation
04.72.82.16.11
c.dumont@anfh.fr